

Madame, Monsieur,

De nombreux administrés s'interrogent, légitimement, sur une rumeur qui circule dans la commune, rumeur qui a même suscité le lancement d'une pétition...

Afin de couper court à toute désinformation et dans un souci de transparence, il m'importe de clarifier la situation :

La municipalité a repris le projet de création d'une structure "**France Services**" au sein de la mairie et va le mener à son terme au court du premier trimestre 2021 : c'est ainsi que de nombreux services seront offerts à la population par la présence de partenaires comme la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi etc..., à l'image de ce qui existe actuellement au niveau de la Poste dans l'ancien dispositif « Maison de Services au Public ».

Je vous rappelle qu'un seul dispositif de ce type est prévu par canton et financé par l'Etat : la candidature d'Arthez-de-Béarn, par son positionnement, a été retenue.

S'agissant du bureau de Poste, objet de la polémique, vous êtes nombreux à avoir manifesté le regret de voir supprimer l'ouverture du samedi matin, pourtant très pratique pour les salariés ; par ailleurs, les fermetures fréquentes de ce bureau sont particulièrement mal vécues par les usagers.

Nous pensons que cet état de fait ne laisse rien présager de bon quant au maintien, à terme, de ce service postal au sein de la commune : il n'est qu'à constater ce qui s'est produit au niveau de l'agence locale du Crédit Agricole qui ne fonctionne désormais que par automate...

Peut-être sommes-nous inquiets à tort et que nos craintes de fermeture sont infondées mais les récents bilans d'activité de ce bureau de poste, tels que fournis par la Direction, montrent une baisse d'activité significative dont l'origine est multiple et qu'il ne m'appartient pas ici de développer.

Aussi, parce que nous restons très attachés à ce service essentiel que nous voulons pérenniser sur la commune, nous avons évoqué avec la Direction de la Poste, l'éventualité de création d'une **Agence Postale Communale** au sein de la mairie, intégrée au dispositif « **France Services** » : l'amplitude d'ouverture de cette agence sera alors la même que celle de la mairie, avec le retour à une ouverture le samedi matin et les services identiques à ceux actuellement proposés par la Poste (courrier, relais colis, retrait d'argent...).

La différence majeure résidera dans le fait que le personnel en charge du fonctionnement de cette agence postale relèvera d'une gestion communale ; c'est le sens de la délibération du conseil municipal en date du 02 décembre dernier, adoptée à l'unanimité, qui crée un emploi d'adjoint administratif de 2^e classe à temps

complet, dont le recrutement va être lancé prochainement pour une nomination en début d'année prochaine.

Nous n'avons bien évidemment pas manqué d'évoquer avec la Direction de la Poste la question du devenir des personnels actuellement employés sur le bureau d'Arthez-de-Béarn : il nous a été précisé que les personnels concernés seraient déployés sur d'autres secteurs mais qu'en aucun cas leur emploi ne serait être menacé.

Je peux comprendre que ces bouleversements soient une raison d'inquiétude pour certains d'entre vous, mais qu'elles seraient les réactions des usagers que nous sommes si, du jour au lendemain, la Direction de la Poste nous informait d'une décision unilatérale de fermeture du bureau d'Arthez-de-Béarn, sans possibilité de solution alternative, au motif d'un manque de rentabilité ? ...

Nous mettons tout en œuvre, soyez-en sûrs, pour défendre, non seulement les intérêts de la commune et maintenir une activité de service indispensable à nos concitoyens, mais également pour préserver au maximum ce fameux lien social auquel nous sommes très attachés car vecteur du bien vivre dans toute collectivité.

Jean-Pierre ESCOUTELOUP, maire d'Arthez-de-Béarn.